



je **réduis** et
je **trie**
mes **déchets**
coeurdesavoie.fr



Lettre d'information du service prévention des déchets Cœur de Savoie

Ce mois ci dans notre newsletter, focus sur les **Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB)** et la consultation publique du PCAET !

Au sommaire :

- Un rappel sur la collecte d'amiante régulièrement organisée par Cœur de Savoie.
- Une présentation des éco-organismes dans ce domaine.
- Une présentation de la filière.
- Un article sur l'impact de ces déchets sur le climat.
- Le lien vers le questionnaire publique sur le Plan Climat Air Énergie Territorial
- Un petit quizz sur la réduction des déchets.
- Et le nouveau magazine pour les enfants.

Bonne lecture !

LA COLLECTE D'AMIANTE

L'amiante, utilisé pour ses propriétés isolantes, a été interdit en 1997 en raison de ses fibres cancérigènes. Il reste présent dans les bâtiments d'avant cette date. Lorsqu'il vieillit ou se dégrade, l'amiante libère des fibres microscopiques dans l'air.

Cœur de Savoie propose, sous conditions, un service de collecte pour l'amiante lié destiné aux particuliers.

**Seul l'amiante lié est accepté. Chaque foyer peut déposer maximum 1m³.
La longueur maximale des éléments est de 1,5 m.**

L'inscription est obligatoire.

Comment s'inscrire ?

- Estimer la quantité d'amiante lié que vous souhaitez déposer.
- Remplir le formulaire de pré-inscription.
- Choisir la date et l'heure souhaitée d'achat de votre sac big bag.

- Choisir l'heure souhaitée de dépôt de vos déchets amiantés pour la prochaine date.
- Préparer et emballer de manière étanche et transportable vos déchets amiantés à domicile avant le jour du dépôt à la déchèterie
- Déposer les déchets amiantés à la déchèterie au jour et à l'heure indiqués.



Le jour du dépôt

Les collectes ont toujours lieu sur la déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny

- Présenter votre carte d'accès en déchèterie avec une pièce d'identité
- Venir accompagner si nécessaire, les agents d'accueil présents n'interviennent pas pour le déchargement.
- Les sacs doivent être manipulables à la main, il n'y a pas d'engin de levage.
- Signer la fiche de déclaration de dépôt d'amiante à la déchèterie.

Important : Pensez à vous protéger et à protéger les autres lorsque vous manipulez ces matières.

Pour en savoir plus

LES ECO-ORGANISMES DU BTP



En savoir plus

Valobat est un éco-organisme multi-matériaux pour la gestion des déchets du bâtiment. Il a une vision globale du secteur et une expertise détaillée de ses filières. C'est un éco-organisme au service de tous les professionnels du bâtiment.

Ecomaison organise le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison, pour préserver les ressources naturelles et protéger l'environnement.

Les gestes de tri, de collecte, de réemploi, de recyclage sont à réaliser par tous, professionnels comme particuliers.



[En savoir plus](#)



[En savoir plus](#)

Ecominéro, créé à l'initiative des industriels de la filière minérale, récupère les gravats : bétons, briques, tuiles, céramiques... Il accompagne les producteurs dans leurs obligations liées au recyclage des PMCB.

Valdelia, éco-organisme agréé il y a 10 ans pour les mobiliers des professionnels, a élargi ses services : pour les minéraux comme Ecominero et pour les produits PMCB : bois, plâtre, plastique, laine minérales...



[En savoir plus](#)

Qui s'occupe de quoi dans nos déchèteries ?

Bois multi-REP 	Dangereux PMCB 	Inerte 	Laine de verre
Menuiseries vitrées 	Métaux 	Plastique multi-REP 	Plâtre

**PRODUITS ET MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION DU SECTEUR
DU BÂTIMENT (PMCB)**

Les **produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment** représentent une quantité importante de déchets. Il y a des enjeux spécifiques, notamment sur l'amélioration du tri et la réduction des dépôts illégaux. La **loi AGECE** a prévu la mise en place d'une filière REP pour gérer ces enjeux. Celle-ci est opérationnelle et en cours de déploiement depuis **2023**. Cependant, cette filière fait l'objet d'une refonte majeure, nous vous tiendrons informé des modifications.

22 M

tonnes de déchets en
2024

45 %

de valorisation
(recyclage, valorisation
énergétique) en 2024

- de 1%

de réemploi de produits
et matériaux de
construction

LES DÉCHETS DU BTP : QUELS IMPACTS SUR LE CLIMAT ?

C'est un fait : les déchets du BTP contribuent significativement aux émissions de gaz à effet de serre. Cependant, des solutions existent pour les réduire : l'éco-conception, le réemploi de matériaux de construction et le recyclage.



Dans cet article, **Zero Waste France** revient sur l'impact climatique de la **gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics (BTP)**. Derrière le poids colossal que représentent ces déchets (70% des 345 millions de tonnes

de déchets produits en France chaque année), se cache un potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre sous-estimé.

Une contribution non négligeable

Les déchets du BTP ne sont guère incinérés et n'émettent pas de biogaz lorsqu'ils sont enfouis, contribuant peu aux GES du secteur des déchets.

Cependant, sur l'ensemble de leur cycle de vie, ils ont un impact significatif en émissions de GES.

En 2012, 389 millions de tonnes de matériaux de construction, soit 50% des matières consommées, ont été utilisées en France. L'extraction, le transport, la transformation, la fabrication et la distribution de ces matériaux génèrent beaucoup de GES, notamment à cause de l'énergie requise.

Pour des matériaux comme le ciment et l'acier, **la fabrication est très émettrice de GES**. Par exemple, produire une tonne de ciment dégage 0,89 tonne de CO₂, et une tonne d'acier, 1,32 tonne de CO₂. Prévenir le gaspillage et réfléchir à l'usage de ces matériaux est donc crucial.

Les alternatives aux matières premières vierges, comme le réemploi et le recyclage, se développent comme Recybéton, qui consiste à fabriquer du béton neuf à partir d'ancien réduit en granulés.

Enfin, ces matériaux sont souvent **transportés sur de longues distances, majoritairement par camions, aggravant les émissions de GES**. En 2012, 78,9% des matériaux étaient transportés par route. Ce bilan est d'autant plus élevé que ces matériaux sont lourds et volumineux.

Pour en savoir plus

CONSULTATION PUBLIQUE



La Communauté de communes Cœur de Savoie, consciente des défis environnementaux à relever souhaite s'engager encore plus loin dans la transition écologique de son territoire.

Son second **Plan Climat Air Énergie Territorial**, mis en œuvre sur la période 2027-2033, devra permettre de devenir un territoire robuste face aux fluctuations climatiques et économiques, par sa capacité à anticiper, à innover et à intégrer les risques naturels.

Les citoyens et acteurs du territoire sont appelés à s'exprimer sur la perception de la transition énergétique en Cœur de Savoie par un court questionnaire.

QUIZZ



La préservation des ressources et la réduction des déchets à la source, ça vous parle ? Que ces sujets soient nouveaux pour vous ou que vous vous considériez comme incollable, découvrez le quizz de l'été de Zero Waste !



Vous connaissez la réponse ?

À travers 10 questions, vous pourrez mettre vos connaissances à l'épreuve, mais aussi (et surtout) en apprendre plus sur les enjeux qui se cachent derrière

nos déchets grâce à une petite explication après chaque question.

Faire le quizz

JEUNESSE



Magazine Ecojunior de Juin

Des jeux, des BD sur le tri et les emballages et une grande enquête pour tout savoir sur le futur dans les supermarchés !

Télécharger



Service Déchets de la Communauté de communes Cœur de Savoie

Pour nous écrire : secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

 Sent with Brevo